

Comment assurer l'effectivité du droit à la vie intime, affective et sexuelle, et à la parentalité ?

Dans la suite de ses travaux menés depuis trois ans, le comité Parentalité des personnes en situation de handicap vous invite à une réflexion sur les leviers à mettre en place pour une pleine effectivité du droit à la vie intime, affective et sexuelle, ainsi qu'à la parentalité lors d'ateliers virtuels.



Participez aux webinaires
des 14, 15, 16 et 17 février 2022
à partir de 15h30



Avec les interventions de :

- **Sophie CLUZEL**, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées
- **Elisabeth MORENO**, Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes
- **Adrien TAQUET**, Secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles auprès du Ministre des Solidarités et de la Santé
- **Jérémy BOROY**, Président du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH)
- **Céline POULET**, Secrétaire général du Comité Interministériel du Handicap
- **Pascale RIBES**, Présidente d'APF France handicap
- **Agnès BOURDON-BUSIN, Julia TABATH, Christophe BAZILE**, Porte-paroles du comité Parentalité des personnes en situation de handicap

Le droit à la vie intime, affective et sexuelle est un droit fondamental et universel de la personne humaine. Ces droits se heurtent à la réalité vécue par nombre de personnes en situation de handicap : souffrance voire détresse face aux restrictions d'accès à une vie affective et sexuelle choisie. Ces dernières années, une série de dispositifs ont été créés ou déployés afin de mieux répondre à ces enjeux. On peut notamment citer : les consultations handi-gynéco, la création d'une PCH parentalité ou encore la création de centres ressources régionaux vie intime, affective, sexuelle et de soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap.

Ces rencontres seront l'occasion de faire le bilan de ces séries de dispositifs et aborderont les évolutions qu'il reste encore à conduire pour assurer l'effectivité du droit à la vie intime, affective et sexuelle et à la parentalité. Reposant sur des témoignages et des exemples concrets, ces échanges participatifs apporteront des réponses globales, quelle que soit la singularité de la situation des personnes accompagnées.

Cet événement est organisé par le Comité « Parentalité des personnes en situation de handicap » composé de :



Programme

Lundi 14 février

>> **16H - 18H30** : Lancement de la semaine d'ateliers

Mardi 15 février

>> **15H30 - 17H** : **ATELIER 1**

Comment développer une intimité, une vie affective, une sexualité épanouissante pour se projeter et envisager une vie familiale avec le handicap ?

>> **17H30 - 19H** : **ATELIER 2**

Comment améliorer ma santé sexuelle ? Comment devenir parent ?

Mercredi 16 février

>> **15H30 - 17H** : **ATELIER 3**

La prestation de compensation du handicap (PCH) parentalité est-elle adaptée ?

>> **17H30 - 19H** : **ATELIER 4**

Centre Ressource vie intime, affective, sexuelle et handicap et service d'accompagnement à la périnatalité et la parentalité des personnes en situation de handicap (SAPPH) : quelles spécificités et complémentarités ? quelles attentes des personnes en situation de handicap, de leurs proches et des professionnels ?

Judi 17 février

>> **16H - 18H30** : Restitution des ateliers et perspectives

PROGRAMME DÉTAILLÉ EN PIÈCE JOINTE

Vous pouvez vous inscrire dès à présent :

[JE M'INSCRIS](#) (lien vers l'inscription)

Un lien vous sera envoyé pour vous connecter aux ateliers